

Règlement Ec'Ô Bad Fertois

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : généralités

Le tournoi est autorisé sous le numéro (en cours) et sous le nom « Ec'Ô Bad Fertois ».

1.1 Il se déroule les **samedi 17 et dimanche 18 Mai 2024** au **gymnase des Picherettes 14 chemin rural de la rue du lion au four blanc 77260 La Ferté-sous-Jouarre (7 terrains)**.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

1.4 Le GEO de la compétition est **Laëtitia HANRYON** et le Juge-Arbitre de la compétition est **Brigitte VINCENT**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

1.4 Le tournoi est écolabélisé, le club s'engage à utiliser des contenant réutilisables ou recyclable.

Article 2 : séries et tableaux

Le tournoi « Ec'Ô Bad Fertois » est un tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs et joueuses licenciés à la Fédération française de Badminton

2.1 Tous les tableaux sont proposés dans les séries suivantes R6/D7 – D8/D9 et P/NC.

2.2 Les Simples et Doubles se joueront le samedi. Les Mixtes se joueront le dimanche. **Les joueurs et joueuses ne pourront pas s'inscrire en Simple et en Double. Les seules associations possibles sont Simples et Mixtes ou Doubles et Mixtes.**

2.3 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe, ou en une poule unique. Dans la mesure du possible l'organisation privilégiera 2 sortants par poule.

2.4 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.

2.5 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3 : inscriptions

3.1 La date limite d'inscription est **vendredi 18 avril 2025**. Les classements seront arrêtés à cette date.

3.2 La date du tirage au sort est fixée au vendredi 02 mai 2025.

Le CPPH sera mis à jour à cette date uniquement pour la définition des têtes de séries et le calcul de la valeur des tableaux.

3.3 L'inscription et le paiement sont à effectuer directement via Badnet ou eBad. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ou par mail. Cela dit, en cas de difficultés lors de la phase d'inscription et pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse du club tournoi.obf77@gmail.com. Toutes les inscriptions doivent être réglées au plus tard à la date limite d'inscription (paiement reçu par le club) afin que les inscriptions soient prises en compte.

3.4 La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard.

3.5 Les frais d'inscription s'élèvent à 16€ pour 1 tableaux, et 22 € pour deux tableaux. Ces frais incluent la participation fédérale de 2€ due pour chaque inscrit. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort sauf pour un forfait justifié.

3.6 Le tournoi n'est pas autorisé aux poussins et aux benjamins.

3.7 Les surclassements sont autorisés.

Pour les doubles le surclassement est autorisé si et seulement si au moins un des deux joueurs a le classement du tableau souhaité.

Pour le simple, le surclassement est autorisé s'il correspond à la série immédiatement supérieure au classement du joueur à J-30. Dans tous les cas, la priorité sera donnée aux joueurs évoluant dans leur série.

Article 4 : forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi « Ec'Ô Bad Fertois » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par mail à l'organisateur dans les plus brefs délais à tournoi.obf77@gmail.com. Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ; si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par mail à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : déroulement

5.1 Les convocations sont envoyées par courriel via Badnet aux joueurs et aux clubs. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le **RSL 3**.

5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant.

Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.9 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus des terrains est compté let une fois au service et faute en jeu.

5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.12 La participation au tournoi « Ec'Ô Bad Fertois » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.13 En s'inscrivant, le participant autorise le Comité Organisateur à diffuser tout document comportant ses noms et prénoms, classements, club et résultats, ainsi que toute photo prise pendant le tournoi. Les autres informations personnelles resteront confidentielles. En cas de refus il convient de prévenir l'organisation en amont, par mail à tournoi.obf77@gmail.com.